

Marie-Bernadette ALBERT
Représentante du personnel (SUD-Recherche-EPST)
au Comité Technique Paritaire Central du Cemagref

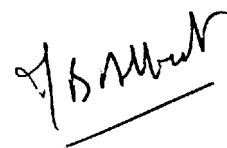
Antony, le 10 décembre 2008

LETTRE DE DÉMISSION

Je soussignée, Marie-Bernadette ALBERT, donne par la présente ma démission de mes fonctions de représentante du personnel (désignée par SUD-Recherche-EPST) au CTPC du Cemagref, en signe de protestation contre le mépris avec lequel sont traités les personnels et leurs représentants.

Le Conseil d'Administration a en effet été reconvoqué le 11 décembre pour avaliser, outre le projet de budget 2009, le Plan Stratégique "Cemagref 2020" et le "Contrat d'Objectifs 2009-2012", en passant outre la demande unanime de tous les représentants du personnel au CTPC du 19 novembre, appuyée par une pétition signée par plus de la moitié des agents de l'Etablissement, d'un report des échéances afin que le contrat d'objectifs puisse faire l'objet d'une négociation avec les tutelles et d'un débat approfondi au sein de l'Etablissement. En outre, fuyant la colère des personnels, ce Conseil d'Administration est "délocalisé" à Paris, dans les locaux de l'Académie d'Agriculture.

Rien ne justifie une telle précipitation, surtout pas l'adoption d'un "contrat d'objectifs" actant un désengagement croissant de l'Etat dans le budget de l'Etablissement pour les trois prochaines années, mettant en péril l'avenir du Cemagref en tant qu'EPST et sacrifiant ses personnels.



M-B. ALBERT